

À Carillon, en 1830, le gouvernement donnait des contrats

Volume 11, numéro 1, juin 2005

La rivière des Outaouais : de la réalité à la légende

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/11070ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)

1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(2005). À Carillon, en 1830, le gouvernement donnait des contrats. *Histoire Québec*, 11(1), 25–25.

Bibliographie

Archives de l'Institut canadien (<http://collections.ic.gc.ca/icma/fr>).

BOUTET, Edgar, chronique «Le bon vieux temps à Hull», 3, 10, 17, 24, 31 décembre 1955 dans *Le Droit*.

DAVID, L.-O., *Souvenirs et biographies 1870-1910*, Montréal, Beauchemin, 1911, p. 7-18.

FOURNIER, Louis, *FL.Q. Histoire d'un mouvement clandestin*, Montréal, Québec/Amérique, 1982, 509 p.

HAMELIN, Jean, Médéric Lanctot, Dictionnaire biographique du Canada en ligne (www.biographi.ca), consulté le 27 avril 2004.

LANCTOT, Hypolite, *Souvenirs d'un patriote exilé en Australie*, Les Cahiers du Septentrion n° 15, Québec, Septentrion, 1999, 220 p.

LATRÉMOUILLE, Denise, *D'or et d'azur, de sueur et de labeur*, Hull, 2000, 147 p.

LEFEBVRE, Jean-Jacques, «Famille Lanctot», dans *Mémoires de la société généalogique canadienne-française*, vol. X, n° 1-2, janv.-avril 1959, p. 27-48.

Procès-verbaux de la Corporation de la Cité de Hull, années 1875 à 1878.

The Canadian Album. Encyclopedic Canada or the Progress of a Nation, vol. V, Brantford et Toronto, 1896.

Notes

¹ MONTPETIT, Marie-Marthe, Médéric Lanctôt, journaliste engagé, soutenance de thèse le 16 octobre 2003 à l'Université d'Ottawa (*L'Info-Lettres* 2003-2004, <http://www.lettres.uottawa.ca/info-fev-04.pdf>).

² Procès-verbaux du conseil municipal, règlement n° 781, séance du 1^{er} août 1961 : «La rue officiellement connue comme étant le lot 6A-298, du quartier Dollard de la Cité de Hull sera à l'avenir connue sous le nom de Théotime Lanctôt, en l'honneur de l'ancien ingénieur qui fut au service de la Cité pendant vingt-cinq (25) ans».

³ Courriel du 29 août 2004, dans lequel M. Jacques Lanctot informe l'auteure que l'historien Denis Veaugeois, qui s'est penché sur la généalogie de sa famille, lui a affirmé la filiation.

⁴ FOURNIER, Louis, *FL.Q. Histoire d'un mouvement clandestin*, p. 295 ss.

⁵ Annuaire de l'Institut Canadien pour 1867, consulté en ligne le 10 octobre 2004.

⁶ HAMELIN, Jean, Dictionnaire biographique du Canada en ligne.

⁷ Nomination qui ne fut pas si mauvaise, puisque Laferrière resta en poste jusqu'en 1894.

⁸ Voir les notices biographiques des maires Eddy, Richer et Graham dans notre ouvrage *D'or et d'azur, de sueur et de labeur*, p. 14-15, 18-19, 20-21.

⁹ *Le Manitoba*, vol. XL, n° 11, 18 janv. 1911, p. 1.

À Carillon, en 1830, le gouvernement donnait des contrats

Tiré de *LA MINERVE* du 30 août 1830

C'est la construction du canal de Carillon-Grenville qui a permis à la rivière des Outaouais de s'intégrer au grand réseau de communications du pays. Ce fut une belle occasion, pour certains, de faire quelques piastres en répondant aux invitations du gouvernement qui avait besoin de divers fournisseurs... pour nourrir les ouvriers, au moins, et transporter les troupes qui assuraient la sécurité sur les chantiers...

Ainsi, dans *La Minerve* du 30 août 1830, on apprenait que le Député Commissaire Général recevrait des propositions, par écrit, pour ce qui suit...

«Fournir le Pain aux troupes et aux Départements auxquels en fournit le commissariat dans la garnison de Montréal, pour l'espace d'une année, à partir du 23 décembre 1830 inclusivement. Les propositions doivent spécifier le nombre de livres de pain bien cuit qu'on délivrera pour chaque centaine de livres de farine qui sera fournie aux magasins du Roi. Fournir la viande fraîche, de bœuf ou de jeune vache de la meilleure qualité pendant un an en mentionnant le prix pour chaque cent livres que l'on sera tenue de fournir...

«Pour le charroi pendant un an, depuis le 25 décembre 1830, dont on pourra avoir besoin pour le transport des

troupes ou les autres départements publics. Les contracteurs doivent mentionner les prix respectifs par jour pour un, deux, trois ou quatre chevaux avec conducteurs et voitures convenables à ce que l'on voudra bien faire transporter. Les contracteurs pour le bœuf doivent spécifier le prix en monnaie sterling».

«Le député commissaire général donne par le présent avis qu'il recevra des propositions cachetées pour fournir 400 quarts de fine farine inspectée à être délivrée aux hangars du commissariat de cette ville. On sera tenu de garantir que la farine se conservera bonne pendant six mois après qu'elle aura été délivrée.

«Le Député Commissaire Général donne aussi avis qu'il recevra au bureau du Commissariat, à Grenville, des propositions cachetées de toutes personnes qui désireront contracter pour l'excavation du canal à Carillon, sur la rivière des Outaouais...

«On recevra des propositions cachetées de toutes personnes qui désireront contracter pour construire les TROIS ÉCLUSES au CANAL de CARILLON sur l'Outaouais. L'ouvrage entier devra être complété le 30 septembre 1831. Les propositions doivent spécifier le prix par pieds cubiques...».